

Procès-verbal

Première séance du conseil d'établissement

17 octobre 2023 / 18 h 30 / Pavillon principal

Membres (cocher les membres présents)

- Karine St-Amant, membre parent
- Anne-Marie Fortin, membre parent
- Tracy Talbot-Gaudreau, membre parent
- Omar Saada, membre parent
- Kaoutar El Ouardi, membre parent
- Harimanambina Ranaivo, membre parent

- Gabriel Lamarche-Durand, membre professionnel
- Sylvie Da Costa, membre du service de garde
- Marie-Yoleine Milord, membre du corps enseignant
- Guillaume Michaud, directeur
- Farida Benkanoun, directrice adjointe

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions							Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation		
		Réalisation :										
		Sans objet	--	OU	Fait	F	OU	Non fait	NF	OU	En réalisation	ER
1.	Ouverture de la réunion et vérification du quorum	La séance débute à 18 h 35.										
2.	Mot de bienvenue de la direction et de la présidente sortante du CÉ 2022-2023	Mme Karine St-Amant souhaite la bienvenue aux membres et est très heureuse de voir de nouveaux parents s'impliquer. Elle rappelle l'importance du CÉ et souligne le fait que la participation à un tel conseil permet de mieux comprendre la mécanique d'une école. L'éclairage que les discussions et les explications apportent amènent les membres du CÉ à faire des choix éclairés et à mieux répondre aux questions des autres parents.										

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
3.	Choix de la présidence, de la vice-présidence, du/de la secrétaire (5 minutes)	Mme Anne-Marie Fortin se propose comme présidente du CÉ 2023-2024 à la suite du retrait de Mme Karine St-Amant. Élu(e) par acclamation. Mme Karine St-Amant se propose comme vice-présidente du CÉ 2023-2024. Élu(e) par acclamation. Mme Tracy Talbot-Gaudreau se propose comme secrétaire pour cette première séance.	X	F
4.	Lecture et adoption de l'ordre du jour (4 minutes)	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	X	F
5.	Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances du conseil (15 minutes)	La direction propose le statu quo en ce qui concerne les règles de régie interne. La direction propose un calendrier contenant 5 rencontres réparties entre octobre 2023 et juin 2024 et rappelle que si le besoin est là une séance ou deux supplémentaires pourraient avoir lieu afin d'aborder des sujets importants. Les dates proposées sont : 17 octobre, 12 décembre, 20 février, 3 avril et 4 juin. Les règles et le calendrier sont adoptés à l'unanimité	X	F

École Alphonse-Desjardins & annexe
Conseil d'établissement 2023-2024

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
6.	Parole au public (10 minutes)	Aucun public présent.	X	SO
7.	Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil (10 minutes)	La direction présente les montants alloués au CÉ et à ses membres soit 400 \$ comme frais de civilité et 400 \$ pour le perfectionnement des parents membres du CÉ. Le budget est adopté à l'unanimité.	X	F
8.	Approbation des sorties nécessitant une modification à l'horaire des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (5 minutes)	Sortie <i>Les amis de la montagne</i> / 24 octobre 2023 / toute la journée / groupes AC5, AC6, AC7. La sortie est adoptée à l'unanimité.	X	F
9.	Consultation du conseil d'établissement sur l'Acte d'établissement 2022-2023 et PTRDI pour consultation 2023-2026 (5 minutes)	L'acte d'établissement et le PTRDI sont présentés aux membres du CÉ. Les documents présentent sensiblement les mêmes informations que l'année dernière. Le questionnaire <i>Forms</i> est rempli séance tenante par la direction. L'AE et le PTRDI sont adoptés à l'unanimité.	X	F

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
10.	Mot des enseignant.e.s (5 minutes)	Mme Marie-Yoleine Miliord rappelle que les enseignants membres de la FAE sont présentement en négociation avec le gouvernement et que des moyens de pression seront organisés tout au long de l'automne. Un de ces moyens est le refus de s'impliquer dans des comités non conventionnés.	X	SO
11.	Mot du service de garde (5 minutes)	Mme Sylvie Da Costa rappelle les modifications apportées aux règles de fonctionnement du SDG à la fin de l'année dernière. Des explications sont aussi données en ce qui concerne la fermeture de la ligne cellulaire. De plus, en réponse aux demandes des parents du CÉ 22-23, le formulaire <i>Forms</i> envoyé à la rentrée se veut un outil de planification autant pour les parents que pour l'école afin d'organiser efficacement les activités des journées pédagogiques (JP). Un deuxième formulaire sera envoyé pour la 2 ^e partie de l'année. Les parents peuvent modifier leur choix jusqu'à 1 semaine avant la JP.	X	SO
12.	Mot de l'OPP (5 minutes)	Les membres de l'OPP sont contents du renouvellement de l'équipe et se réjouissent qu'un membre de la direction soit assigné à eux. L'OPP est sensible aux revendications des enseignants et s'assurera de respecter les moyens de pression et les diverses actions entreprises au cours de l'automne. Plusieurs activités sont à planifier : marché de Noël, campagne Bô Sapin, etc. L'OPP souhaite travailler dans la transparence et l'ouverture et souhaite développer l'implication des parents à l'école Alphonse-Desjardins. La communication est un défi, mais un calendrier des activités et une planification réaliste en fonction des disponibilités de chacun permettra de mieux répondre aux besoins et aux aspirations.	X	SO

École Alphonse-Desjardins & annexe
Conseil d'établissement 2023-2024

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
13.	Varia (10 minutes)	Aucun point en varia.	X	SO
14.	Levée de la réunion	La réunion se termine à 20 h 45.	X	SO

Président(e)

Directeur(trice)

